

---

## Procès-verbal de la quarante-quatrième séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le mercredi 16 décembre 2020 par visioconférence.

Présent   ■ Absence motivée    Absence non motivée

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Bergeron	<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn	■ M. Christian Bouchard
<input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	<input checked="" type="checkbox"/> M. Gilbert Courtois
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné
■ M. Jean-François Gimaël	■ Mme Manon Gobeil	<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente
<input checked="" type="checkbox"/> M. Frédérick Guimond	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Julie Labbé	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme
<input checked="" type="checkbox"/> M. Patrice Perron	<input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault

### Invitées

Mme Vanessa Boivin, directrice adjointe – Communications et affaires publiques

Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration au conseil d'administration

---

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) - Distribution du budget de rehaussement du financement à la mission globale 2020-2021
4. Modifications de statut et privilèges, départs et retraites du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
5. Demandes de nouvelles nominations de médecins de famille et de médecins spécialistes
6. Corrections mineures - Renouvellement des privilèges des médecins spécialistes
7. Demande de modification (ajout et retrait) au registre des signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
8. Levée de la séance

#### 1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 16 h.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu par la présidente.

#### 3. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) - Distribution du budget de rehaussement du financement à la mission globale 2020-2021

Tout d'abord, M. Gilles Simard déclare la présence de conflit d'intérêts. Par conséquent, il s'abstient lors de la prise de décision.

M. Serge Lavoie, directeur des services multidisciplinaires, et Mme Nathalie Boucher, conseillère-cadre aux affaires communautaires, sont invités à présenter la répartition du budget de rehaussement du financement de la mission globale pour l'année 2020-2021, qui a été bonifié de 2 679 803 \$, afin de rehausser les services offerts à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Les organismes communautaires de la région bénéficient actuellement d'un financement à la mission globale totalisant 25 794 094 \$.

Au moment de procéder à la distribution du budget de rehaussement, la région comptait 198 organismes communautaires reconnus et financés, ainsi que 2 organismes reconnus et non financés.

Par la suite, M. Lavoie explique le processus d'analyse qui a été effectué en tenant compte des principes directeurs spécifiés dans le Cadre de référence pour l'application du PSOC.

Pour le présent exercice, étant donné la pandémie reliée à la COVID-19 qui a engendré un retard dans le dépôt des redditions de comptes des organismes, seule la conformité de la justification de la demande de rehaussement a été prise en compte après l'application des critères d'exclusion ci-dessous :

- Organisme qui ne demande pas de financement supplémentaire à la subvention de 2019-2020 (28 organismes);
- Organisme dont la situation justifie un suivi de gestion ou un redressement (2 organismes).

Les démarches ci-dessous préalablement à la distribution du budget de développement ont été effectuées, soit :

1. Ajustement de la contribution maximale PSOC pour chaque organisme en tenant compte du montant demandé par l'organisme et celui établi dans le cadre de référence.
2. Identification des organismes exclus du budget de rehaussement selon les critères mentionnés ci-dessus (30 organismes).
3. Répartition du budget de rehaussement, notamment en déterminant la proportion du montant réservé aux organismes reconnus et non financés : en cohérence avec le processus de l'an dernier, un montant de 15 000 \$ est octroyé à chacun des organismes en attente d'un premier financement, soit l'équivalent de 1 % de 2 679 803 \$ et le reste 2 649 803 \$, soit 99 % du montant, sera alloué aux organismes déjà financés par le PSOC.
4. Identification du processus de distribution en trois phases.

Le processus de distribution du budget de rehaussement du financement a permis de :

- Réduire les écarts de financement entre les organismes d'une même typologie ainsi que les iniquités entre les organismes.
- Distribuer équitablement le budget de développement tout en répondant aux exigences ministérielles.
- Ajuster le budget de base de référence et la contribution maximale PSOC pour tous les organismes.
- Financer 2 nouveaux organismes sur le territoire régional.
- Rehausser le financement du soutien à la mission globale de 168 organismes déjà financés tout en réduisant les iniquités.

#### Résolution # CAE-44-2020-2444

CONSIDÉRANT qu'une méthodologie rigoureuse et équitable a été appliquée dans l'analyse des demandes de chaque organisme communautaire déjà financé;

CONSIDÉRANT que deux organismes reconnus et non financés ont présenté une demande de financement conforme aux exigences ministérielles et que, de plus, ils répondent à des besoins de la communauté non comblés par un autre organisme;

CONSIDÉRANT que le processus de distribution répond aux objectifs recherchés et recommandés par le MSSS.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à la majorité :

1. D'accepter la distribution du budget de rehaussement selon les résultats de l'analyse dans chacune des typologies et en cohérence avec les critères ministériels;
2. D'accepter le financement de deux organismes reconnus et non financés sur la base des besoins de la communauté et de la spécificité des organismes sélectionnés.

Dre Suzanne Gagné, présidente du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) présente les points 4 à 7.

#### **4. Modifications de statut ou privilèges et départs du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens**

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes de modifications de statut ou privilèges ainsi que les avis de départ et les retraites ont été étudiés et recommandés par le comité d'examen des titres et que par le comité exécutif du CMDP.

##### **Résolution # CAE-44-2020-2445**

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT le point 3.4.4 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule que le statut et les privilèges sont renouvelés pour une durée maximale de trois ans et minimale de deux ans, à moins que la demande de renouvellement ne vise une durée inférieure à deux ans;

CONSIDÉRANT les demandes de statut et de privilège, les demandes de modifications de statut et de privilèges, les avis de départ ou de retraite de la part des médecins, dentistes et pharmaciens concernés;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges conformément au Règlement de régie interne du CMDP;

CONSIDÉRANT le point 3.8 du Règlement de régie interne du CMDP qui stipule qu'un médecin ou un dentiste doit demander un congé sabbatique ou de service s'il a l'intention de s'absenter pour une période de plus de deux mois, et que cette demande doit être faite quatre mois avant la date prévue de congé;

CONSIDÉRANT la résolution #CE93-20201214-95 du conseil exécutif du CMDP du 14 décembre 2020 exprimant une opinion favorable à ces départs ainsi qu'à ces modifications de privilèges.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

3. D'accepter les modifications de privilèges et/ou de statut des médecins de famille telles que présentées à l'annexe 1;
4. D'accepter les modifications de privilèges et/ou de statut des médecins spécialistes telles que présentées à l'annexe 2;
5. D'accepter les départs et les retraites de membres du CMDP tels que présentés à l'annexe 3.

Une résolution sera signée pour chacun des membres du CMDP se voyant attribué un statut et des privilèges. Prendre note que les annexes se retrouvent à la fin du procès-verbal. Prendre note que les annexes sont jointes à la fin du procès-verbal.

**5. Nouvelles nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille, ainsi qu'un renouvellement de médecin de famille membres du CMDP**

Comme stipulé dans le Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (ROAE) aux articles 86, 87 et 88, le conseil d'administration a la responsabilité de nommer les médecins, les dentistes et les pharmaciens exerçant leur profession au sein de l'établissement. Il doit également leur attribuer un statut, leur accorder des privilèges et prévoir les obligations qui y sont rattachées selon un processus à observer et les exigences requises.

Les demandes relatives aux nouvelles nominations de médecins spécialistes et de médecins de famille ainsi qu'au renouvellement d'un médecin de famille ont été étudiées et recommandées par le comité d'examen des titres et par le comité exécutif du CMDP.

**Résolution # CAE-44-2020-2446**

CONSIDÉRANT la Loi sur les services de santé et les services sociaux (articles 254 et 255);

CONSIDÉRANT le Règlement de régie interne du CMDP adopté par le conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean le 17 février 2016;

CONSIDÉRANT la demande de statut et de privilèges de la part du médecin concerné;

CONSIDÉRANT l'engagement par écrit des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement à respecter les obligations rattachées à l'octroi de leur statut et de leurs privilèges;

CONSIDÉRANT la résolution #CE9320201214-95 du conseil exécutif du CMDP exprimant une opinion favorable à ces octrois de statut et privilèges pour les nominations de médecins spécialistes ainsi que les nominations et le renouvellement de médecins de famille.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter les nominations de nouveaux membres telles que présentées aux annexe 1 (médecins spécialistes) et 2 (médecins de famille);
2. D'accepter le renouvellement du statut et des privilèges d'un membre tel que présenté à l'annexe 3 (médecin de famille).

Une résolution sera signée pour chacun des membres du CMDP se voyant attribué un statut et des privilèges. Prendre note que les annexes se retrouvent à la fin du procès-verbal.

**6. Corrections mineures - Renouvellement des privilèges des médecins spécialistes**

Le renouvellement du statut et de privilèges de plus de 200 omnipraticiens a été effectué le 23 septembre ainsi que le 14 octobre 2020. Depuis, quelques erreurs ou omissions mineures ont été remarquées dans les résolutions individuelles adoptées par le conseil d'administration.

**Résolution # CAE-44-2020-2447**

CONSIDÉRANT le renouvellement du statut et des privilèges d'omnipraticiens adopté le 23 septembre ainsi que le 14 octobre 2020;

CONSIDÉRANT les erreurs et les omissions qui ont été remarquées dans certaines résolutions individuelles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'annuler les résolutions émises le 23 septembre 2020 et le 14 octobre 2020 par le conseil d'administration pour les médecins concernés à l'annexe 1 et faire de nouvelles résolutions selon les informations incluses dans cette annexe. Prendre note que l'annexe se retrouve à la fin du procès-verbal.

**7. Demande de modification (ajout) au registre des signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)**

Le 26 septembre 2018 dernier, le conseil d'administration adoptait le plan de délégation des signataires RAMQ ainsi que la mise à jour du registre des signataires autorisés pour l'établissement. La demande de modification fait suite à la nomination du Dr Simon Hévey, chef du département régional de la médecine générale (DRMG).

Résolution # CAE-44-2020-2448

CONSIDÉRANT le plan de délégation et le registre des signataires autorisés par le conseil d'administration du CIUSSS, le 26 septembre 2018.

CONSIDÉRANT la procédure de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) relativement à la signature des réclamations de versement des honoraires des médecins et dentistes exerçant au Québec.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'ajout au registre des signataires autorisés à la RAMQ du Dr Simon Hévey, chef du département régional de la médecine générale (DRMG), pour le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**8. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16 h 30.

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
France Guay  
Présidente du conseil d'administration

27-01-2021

\_\_\_\_\_  
Date

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Julie Labbé  
Présidente-directrice générale et  
secrétaire du conseil d'administration

27-01-2021

\_\_\_\_\_  
Date

## Annexes du point 4 - Modifications de statut et privilèges ainsi que les départs et les retraites de membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

### Annexe 1 - Modifications de statut et privilèges - Médecins de famille

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département clinique	Service	Site principal	Autres sites	Privilèges antérieurs	Retrait	Commentaires
05103	Docteur	Houde	Jean-Luc	Actif	Chirurgie	Chirurgie générale	Chicoutimi	Autres installations du CIUSSS	Chirurgie générale et endoscopie digestive, Chimiothérapie externe (cancer du sein), recherche	Chimiothérapie externe (cancer du sein)	Retrait à partir du 1er février 2021

### Annexe 2 - Modifications de statut et privilèges - Médecins spécialistes, dentistes et pharmaciens

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département	Services	Site principal	Autres sites	Privilèges actuels	Ajout	Commentaires
14821	Docteure	Gobeil	Marie-Pascale	Actif	Médecine générale Gynécologie-obstétrique	Hospitalisation Trousse médico-légale CHSLD Obstétrique	Hôpital et Centre de réadaptation de Roberval		Courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie/couverture soir, nuit, FDS à l'URFI-G et UCDG), CHSLD : Prise en charge et Garde en disponibilité (Roberval), Trousse médico-légale, Obstétrique incluant : obstétrique/soins aux nouveau-nés/assistance opératoire pour césarienne, pédiatrie, néonatalogie	Médecine familiale à Obedjiwan	Accord du MSSS
17385	Docteure	Martel	Valérie	Actif	Médecine générale	Hospitalisation Trousse médico-légale GMF-U Planification familiale (ajout)	Hôpital d'Alma	CLSC d'Alma (ajout)	Courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie/couverture soir, nuit, FDS à l'URFI-G et UCDG), Trousse médico-légale, GMF-U Alma, Clinique de chirurgies mineures	Planification familiale (incluant IVG)	Accord du MSSS
18800	Docteur	Rivard	Jean-Dominic	Actif	Médecine générale Gynécologie-obstétrique	CHSLD Obstétrique Trousse médico-légale (ajout)	Centre d'hébergement de Bagotville et Centre d'hébergement Saint-Joseph	Hôpital de La Baie, Hôpital de Chicoutimi	CHSLD : Prise en charge (Saint-Joseph et Bagotville) et Garde en disponibilité (Saint-Joseph et Bagotville), Obstétrique incluant : obstétrique/soins aux nouveau-nés/assistance opératoire pour césarienne - Chicoutimi et La Baie, Clinique de chirurgies mineures (exclus membres qui font de l'urgence) - La Baie	Trousse médico-légale (La Baie)	Accord du MSSS
19272	Docteure	St-Cyr	Alexandra	Actif	Médecine générale Gynécologie-obstétrique	CHSLD Obstétrique Trousse médico-légale (ajout)	Centre d'hébergement de Bagotville et Centre d'hébergement Saint-Joseph	Hôpital de La Baie, Hôpital de Chicoutimi	CHSLD : Prise en charge (Saint-Joseph et Bagotville) et Garde en disponibilité (Saint-Joseph et Bagotville), Obstétrique incluant : obstétrique/soins aux nouveau-nés/assistance opératoire pour césarienne - Chicoutimi et La Baie	Trousse médico-légale (La Baie)	Accord du MSSS

### Annexe 3 - Départs et retraites

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Site principal	Site secondaire	Raison du départ	Date du départ
87285	Docteur	Ricard	Christian	Actif	Anesthésiologie	Hôpital d'Alma	Chicoutimi, Jonquière, Dolbeau, La Baie, Roberval	Départ du CIUSSS	31 décembre 2020
85418	Docteur	Chabot	Serge	Actif	Médecine générale	Hôpital de Dolbeau-Mistassini	Centre d'hébergement de Dolbeau-Mistassini et CLSC et Centre d'hébergement de Normandin	Départ du CIUSSS	31 mars 2021

## Annexes du point 5 - Nominations d'un médecin de famille et de médecins spécialistes

### Annexe 1 - Statut et privilèges - Médecin de famille

Permis	Appel	Nom	Prénom	Statut	Spécialité	Département clinique/service	Privilèges communs	Privilèges spécifiques	Site principal	Date de début	Commentaires	Échéance
20253	Docteure	Guérin	Maryline	Actif	Obstétrique et gynécologie	Gynécologie-Obstétrique/Service de gynécologie et Service d'obstétrique	Gynécologie, obstétrique	N/A	Hôpital d'Alma	16 décembre 2020		9 novembre 2022
12180	Docteure	Michaud	Isabelle	Associé	Psychiatrie	Psychiatrie/Service psychiatrie adulte	Psychiatrie adulte	N/A	Hôpital et Centre d'hébergement de Roberval	16 décembre 2020	Ce médecin comptera au PEM malgré son statut de membre associé. Cependant, elle s'est engagée par écrit à modifier sa pratique afin de travailler à temps plein ou à libérer le PEM s'il était requis pour recruter un autre candidat.	9 novembre 2022
83034	Docteur	Trudeau	Marc	Actif	Oncologie médicale	Médecine spécialisée/Service d'héмато-oncologie	Hématologie clinique, oncologie clinique	Recherche	Hôpital de Chicoutimi	16 décembre 2020	Ce médecin est recruté dans le cadre d'une entente sur un poste en réseau avec la Côte-Nord. Accord de la Direction de la recherche	9 novembre 2022

### Annexe 2 - Statut et privilèges - Médecins spécialistes

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Statut	Département	Service	Site principal	Privilèges	Période applicable	Commentaires
À venir	Docteure	Fillion	Camille	Actif	Médecine générale	Hospitalisation	Hôpital de Chicoutimi	Hospitalisation courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie/couverture soir, nuit et FDS à l'URFI-G et l'UCDG)	18 janvier 2021 au 23 septembre 2022	PREM 2020 Accord du MSSS
03107	Docteure	Morel	Annie	Actif	Médecine générale	Planification familiale	CLSC d'Alma	Planification familiale (incluant IVG)	1er décembre 2020 au 23 septembre 2022	Accord du MSSS
20479	Docteure	Perez-Repetto	Lucia	Actif	Médecine générale	Hospitalisation Trousse médico-légale	Hôpital d'Alma	Hospitalisation courte durée (incluant soins physiques en psychiatrie/couverture soir, nuit et FDS à l'URFI-G et l'UCDG), trousse médico-légale	16 décembre 2020 au 23 septembre 2022	PREM 2020 Accord du MSSS



### Annexe 3 – Renouvellement de statut et privilèges - Médecin de famille

Permis	Titre	Nom	Prénom	Statut	Département	Privilèges actuels (nouvelle appellation)	Site principal	Date de début	Date de fin	Commentaires
94296	Docteur	Plourde	Simon	Associé	Médecine générale	Médecine familiale à Obedjiwan	Hôpital et Centre d'hébergement de Roberval	2021-01-25	2023-10-25	Étant donné la date de réception tardive de son formulaire de renouvellement, ce MD a des privilèges temporaires jusqu'au 25 janvier 2021

## Annexes du point 6 - Corrections mineures - Renouvellement des privilèges des médecins spécialistes

Permis	Appel	Nom_MD	Prénom	Département clinique	Privilèges	Site principal	Autres sites	Modification à effectuer	Raison
88015	Docteur	Gaudet	Daniel	Médecine générale	Lipidologie, Recherche	Hôpital de Chicoutimi		Modifier le statut pour associé	Le Dr Daniel Gaudet est un membre associé, mais il a été inscrit par erreur membre actif dans le traitement de son renouvellement. Donc, modifier le statut de ce MD pour associé
00481	Docteure	Rivard	Sophie	Médecine générale Santé publique	CHSLD : Prise en charge (De la Colline) et garde en disponibilité (De la Colline, MGR-Victor Tremblay, Jacques-Cartier et St-François), Santé au travail	CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Santé publique (Chicoutimi)	Centre d'hébergement de la Colline, MGR-Victor-Tremblay, Jacques-Cartier et St-François	Enlever la précision retrait en CHSLD à partir du 1er janvier 2021.	Il a été inscrit retrait de CHSLD au 1er janvier 2021 par erreur dans la résolution. Ce médecin avait accepté de maintenir ses privilèges.
00487	Docteure	Turgeon	Françoise	Médecine générale	UCDG/URFI-G (pour ceux qui ne sont pas inclus dans la courte durée régulière), CHSLD : Prise en charge (Résidence des Pensées et Ste-Marie) et Garde en disponibilité (Résidence Ste-Marie, Georges-Hébert, des Pensées et Des Chênes), Prescription d'orthèses-prothèses, Trousse médico-légale : Jonquière, Clinique de chirurgies mineures, Soins de plaies	Hôpital et Centre de réadaptation de Jonquière	Centre d'hébergement des Pensées, Sainte-Marie, Georges-Hébert et Des Chênes	Modifier la période applicable du renouvellement pour 2020-10-25 au 2021-10-25.	La durée demandée du renouvellement était d'un an, mais il a été inscrit comme période applicable du 2020-10-25 au 2023-10-25.